

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 11 avril 2017 à 19 h, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

**PRÉSENCES**

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Sandra East, Marie-Hélène St-Georges, MM. Denis Chabot et Antonio Ciarciaglino, tous commissaires, ainsi que Mme Manon Fleury, commissaire-parent, formant quorum.

MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Sylvain Bruneau, dir. gén. adj., Jean-François Lebeau, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj., Denis Riopel, dir. serv. ress. mat., ainsi que Christian Slachetka, commissaire-parent.

Mmes Paule Fortier et Karine Lefrançois ont prévenu de leur absence.

---

**OUVERTURE**

La présidente, Mme Paule Fortier, ayant prévenu de son absence, la séance est ouverte par la vice-présidente de la Commission scolaire, Mme Josée Bastien, conformément aux articles 158 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*. Les commissaires présents forment quorum.

Il est 19 h.

**PROCÈS-VERBAL**

Résolution n° CE-170411-2968

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

*D'ADOPTER* tel quel le procès-verbal de la séance du 14 mars 2017.

**Adopté**

**ORDRE DU JOUR**

Résolution n° CE-170411-2969

Il est proposé par M. Denis Chabot

*D'ADOPTER* tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants :

4. Probation de gestionnaires;
5. Nomination de gestionnaire – Adoption; (*huis clos*)
6. Travaux dans nos établissements :
  - 6.1. Réfection de la maçonnerie à l'école Le Rucher - Adjudication de contrat – Adoption;

- 6.2. Remplacement du mobilier intégré (classes) aux écoles Chante-Bois et Emmanuel-Chénard - Adjudication de contrat – Adoption;
7. Nomination de firmes professionnelles en architecture et en ingénierie mécanique et électrique pour le projet de réfection du gymnase et ajout de ventilation à l'école des Érables – Adoption;
8. Désignation d'un représentant du groupe socio-communautaire au conseil d'établissement du Centre de formation des Nouvelles-Technologies – Adoption;
10. Varia;

*DE PERMETTRE* à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

**Adopté**

### **PROBATION DE GESTIONNAIRES**

La Direction générale fait rapport sur la probation de deux (2) gestionnaires. Elle indique que Mmes Sylvie Ducharme, directrice à l'école du Mai et Mélissa Robillard, directrice à l'école Sainte-Scholastique, ont accompli cette étape avec succès.

### **HUIS CLOS NOMINATION DE GESTIONNAIRE**

Résolution n° CE-170411-2970

Il est proposé par M. Denis Chabot

*DE SIÉGER* temporairement à huis clos.

**Adopté**

Il est 19 h 5.

### **SÉANCE PUBLIQUE**

Résolution n° CE-170411-2971

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

*DE SIÉGER* en séance publique.

**Adopté**

Il est 19 h 10.

### **NOMINATION – COORDONNATEUR À LA DIRECTION DU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

Résolution n° CE-170411-2972

*ATTENDU* les dispositions de la Politique locale de gestion des administrateurs (RH-05);

*ATTENDU* l'affichage du poste de coordonnateur à la Direction du service des ressources matérielles adressé à l'interne et à l'externe de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

*ATTENDU* la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Sandra East

*DE NOMMER* madame Anick Maranda à une fonction de coordonnatrice à la Direction du service des ressources matérielles et de la soumettre à une période de probation d'une année à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

**Adopté**

**RÉFECTION DE LA MAÇONNERIE À L'ÉCOLE LE RUCHER –  
ADJUDICATION DE CONTRAT**

Résolution n° CE-170411-2973

*ATTENDU* les travaux approuvés dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien d'actifs immobiliers » (rés. n° CC-161025-4547);

*ATTENDU* l'appel d'offres public n° PRMI-012-0492 pour le choix de l'entrepreneur général concernant les travaux de réfection de la maçonnerie à l'école Le Rucher;

*ATTENDU* le résultat de l'appel d'offres public;

*ATTENDU* la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

*ATTENDU* la recommandation de Bergeron Bouthillier architectes S.E.N.C.;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

*D'ADJUGER* le contrat d'exécution des travaux de réfection de la maçonnerie à l'école Le Rucher, à l'entrepreneur général Maçonnerie Richard Tremblay inc. pour la somme de 162 435 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

*D'AUTORISER* le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes;

*D'AUTORISER* le directeur général, en cas de désistement du plus bas soumissionnaire, à adjudger le contrat de réalisation des travaux de réfection de la maçonnerie à l'école Le Rucher, au plus bas soumissionnaire conforme suivant, selon les modalités prévues à l'appel d'offres, suivant la recommandation du professionnel et selon les disponibilités budgétaires et à signer tout document devant donner effet aux présentes;

*DE DEMANDER*, le cas échéant, au directeur général de faire rapport de cette adjudication à une séance subséquente du comité exécutif.

**Adopté**

**REPLACEMENT DU MOBILIER INTÉGRÉ (CLASSES) AUX ÉCOLES  
CHANTE-BOIS ET EMMANUEL-CHÉNARD – ADJUDICATION DE  
CONTRAT**

Résolution n° CE-170411-2974

*ATTENDU* qu'il y a lieu d'effectuer des travaux de remplacement du mobilier intégré (classes) aux écoles Chante-Bois et Emmanuel-Chénard;

*ATTENDU* l'appel d'offres public n°PRMI-000-0495 pour le choix de l'entrepreneur général concernant les travaux de remplacement du mobilier intégré (classes) aux écoles Chante-Bois et Emmanuel-Chénard;

*ATTENDU* le résultat de l'appel d'offres public;

*ATTENDU* la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

*ATTENDU* la recommandation de Jean Peters Architecte;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par M. Antonio Ciarciaglino

*D'ADJUGER* le contrat d'exécution des travaux de remplacement du mobilier intégré (classes) aux écoles Chante-Bois et Emmanuel-Chénard, à l'entrepreneur général Construction Buram inc. pour la somme de 179 931 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

*D'AUTORISER* le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes;

*D'AUTORISER* le directeur général, en cas de désistement du plus bas soumissionnaire, à adjudger le contrat de réalisation des travaux de remplacement du mobilier intégré (classes) aux écoles Chante-Bois et Emmanuel-Chénard, au plus bas soumissionnaire conforme suivant, selon les modalités prévues à l'appel d'offres, suivant la recommandation du professionnel et selon les disponibilités budgétaires et à signer tout document devant donner effet aux présentes;

*DE DEMANDER*, le cas échéant, au directeur général de faire rapport de cette adjudication à une séance subséquente du comité exécutif.

## **Adopté**

### **NOMINATION DE FIRMES PROFESSIONNELLES EN ARCHITECTURE ET EN INGÉNIERIE MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE POUR LE PROJET DE RÉFECTION DU GYMNASE ET AJOUT DE VENTILATION À L'ÉCOLE DES ÉRABLES**

Résolution n° CE-170411-2975

*ATTENDU* les crédits budgétaires disponibles dans le cadre du budget de fonctionnement de l'école des Érables;

*ATTENDU* que la Commission scolaire doit retenir les services de firmes professionnelles en architecture et en ingénierie mécanique et électrique pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réfection du gymnase et ajout de ventilation à l'école des Érables;

*ATTENDU* la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01) et le *Règlement sur la délégation de pouvoirs* (SIP-08) de la Commission scolaire;

*ATTENDU* que les coûts estimés des honoraires pour les services des firmes professionnelles en architecture et en ingénierie mécanique et électrique seront inférieurs à 100 000 \$;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Sandra East

*DE RETENIR* les firmes professionnelles suivantes pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réfection du gymnase et ajout de ventilation à l'école des Érables :

- En architecture : Birtz Bastien Beaudoin Laforest architectes (BBBL) inc.
- En ingénierie mécanique et électrique : Ponton Guillot inc.

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer lesdits contrats ou à signer tout document devant donner effet aux présentes;

*D'AUTORISER* le directeur du Service des ressources matérielles à signer des bons de commande initiant le processus.

**Adopté**

**DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU GROUPE SOCIO-COMMUNAUTAIRE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE DE FORMATION DES NOUVELLES-TECHNOLOGIES**

Résolution n° CE-170411-2976

*ATTENDU* que chaque centre doit instituer un conseil d'établissement conformément à l'article 102 de la *Loi sur l'instruction publique*, lequel prévoit notamment la composition dudit conseil d'établissement;

*ATTENDU* qu'en vertu de l'article 102, al. 2, par. 3 de la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire nomme au moins deux personnes choisies après consultation des groupes socio-économiques et des groupes socio-communautaires du territoire principalement desservi par le centre;

*ATTENDU* la composition du conseil d'établissement du Centre de formation des Nouvelles-Technologies (SIP-12 : *Composition des conseils d'établissement des centres*);

*ATTENDU* qu'il y a lieu de procéder à une nouvelle nomination;

*ATTENDU* que le conseil des commissaires a délégué au comité exécutif la nomination des membres des conseils d'établissement des centres provenant des groupes socio-communautaires, socio-économiques et des entreprises en vertu du *Règlement sur la délégation de pouvoirs* (SIP-08);

*ATTENDU* la recommandation de la direction du Centre de formation des Nouvelles-Technologies;

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

*DE NOMMER* madame Nathalie Rickner, membre du conseil d'établissement du Centre de formation des Nouvelles-Technologies, à titre de représentante du groupe socio-communautaire.

**Adopté**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution n° CE-170411-2977

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

*DE LEVER* la séance.

**Adopté**

Il est 19 h 20.

Paule Fortier, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général